

EXAMEN SUR NOUVEAUX FRAIS DU CÉLÈBRE DESSIN STAVELOTAIN DATÉ DE 1666 ET DU SCHÉMA QUI EN EST INSÉPARABLE

par Pierre COLMAN

Le dessin stavelotain daté de 1666 (fig. 1), admiré et commenté depuis 1882¹, a retenu ces derniers temps une attention soutenue². S'il faut en croire Hadrien Kockerols, c'est *la copie d'un premier dessin du projet*

¹ D. VAN DE CASTEELE, *Dessin authentique du retable en argent doré que l'abbé Wibald fit faire pour l'abbaye de Stavelot*, dans *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie*, t. 21, 1882, p. 213-236 (cité ci-après *Dessin authentique*). Bonne critique dès l'année suivante : J. DEMARTEAU, *Orfèvrerie liégeoise du XII^e siècle : le retable de Saint Remacle à Stavelot*, dans *BIAL*, t. 17, 1883, p. 35-40 (cité ci-après *Orfèvrerie liégeoise*).

² A. LEMEUNIER, *Wibald, Erlebald et le patrimoine artistique de l'abbaye de Stavelot*, dans *Wibald de Stavelot. Abbé d'Empire* (A. LEMEUNIER dir.), Stavelot, 2009, p. 15-23.- S. BALACE, *Le cheminement du patrimoine et la dispersion du trésor*, *ibidem*, p. 55-58 (cité ci-après *Le cheminement*).- A. LEMEUNIER, *Autour du retable de saint Remacle de Stavelot*, dans *Wibald en questions. Actes du colloque* (A. LEMEUNIER et N. SCHROEDER dir.), Stavelot, 2010 (cité ci-après *Autour du retable*).- Cl. PASCAUD, *L'œuvre architecturale et artistique à travers les sources écrites*, *ibidem*, p. 53-56 (cité ci-après *Sources écrites*).- N. SCHROEDER, *Remarques d'historien sur le retable de saint Remacle*, *ibidem*, p. 73-78 (cité ci-après *Remarques d'historien*).- Cl. PASCAUD, *L'abbaye de Stavelot, I. Histoire et représentations des édifices*, Namur, 2013, (Études et documents. Archéologie, 25) (cité ci-après *L'abbaye de Stavelot*), p. 37-38 et fig. 8 ; voir aussi p. 84-85, cat. 08.- P.-Y. KAIRIS, *Propositions pour le peintre stavelotain Nicolas Hanson*, dans *BIAL*, t. 118, 2014, p. 142-146.- P.-Y. KAIRIS, *Deux chefs-d'œuvre de l'art mosan au regard des peintres du XVII^e siècle*, dans *Orfèvrerie mosane XII^e et XIII^e siècles : L'œuvre de la Meuse*, Liège, 2014, (Feuillets de la cathédrale de Liège), p. 167-169 (Le retable de Stavelot).- S. BALACE, *Le trésor de l'Abbaye de Stavelot vers 1250*, dans *À la recherche d'un temps oublié*, Actes du colloque, Stavelot, 2014, p. 73-78 (cité ci-après *Le trésor*).- H. KOCKEROLS, *Découverte d'un second dessin du retable de Saint Remacle à Stavelot*, dans *Orfèvrerie septentrionale XII^e et XIII^e siècles. L'œuvre de la Meuse II*, Liège, 2016, (Feuillets de la cathédrale de Liège), p. 209-235 (cité ci-après *Découverte*).- H. KOCKEROLS, *La châsse de saint Remacle que fit Wibald de Stavelot*, dans *BVL*, t. 17, n° 358-359, 2017, p. 295-308 (cité ci-après *La châsse*), spécialement p. 296, 300-301 et 304-305.- H. KOCKEROLS, *Wibald, abbé de Stavelot (1130-1158), les reliques et les reliquaires*, dans *BVL*, t. 17, n° 360-361, 2017, p. 335-379 (cité ci-après *Wibald*).- H. KOCKEROLS, *Le retable d'or de Stavelot œuvre du prieur Nicolas Hocht*, dans *BVL*, t. 17, n° 360-361, 2017, p. 380-390 (cité ci-après *Le retable d'or*).- Ph. GEORGE, *Le retable d'autel de l'abbatiale de Stavelot, chef-d'œuvre virtuel de l'art mosan*, dans *Trésors de procédure* (L. PUCCIO dir.), Bruxelles, 2019, p. 67-77 (cité ci-après *Chef-d'œuvre virtuel*).- P. COLMAN, *Les deux dessins du retable de Wibald, abbé de Stavelot-Malmedy*, dans *BIAL*, t. 124, 2020, p. 91-102 (cité ci-après *Les deux dessins*).- H. KOCKEROLS, *Les bas-reliefs des arbres du Paradis au retable de saint Remacle. Iconographie d'un monument disparu*, dans *BVL*, t. 18, n° 367-368, 2019-2020, p. 1-15 (cité ci-après *Les bas-reliefs*).- H. KOCKEROLS, *L'antependium de Stavelot (1150) et le médaillon de l'Agnus Dei. Observations sur la Vie des Formes*, dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. 95, 2022, p. 118-145 (cité ci-après *L'antependium*) ; l'auteur a bien voulu m'en transmettre copie avant la publication ; qu'il en soit vivement remercié !

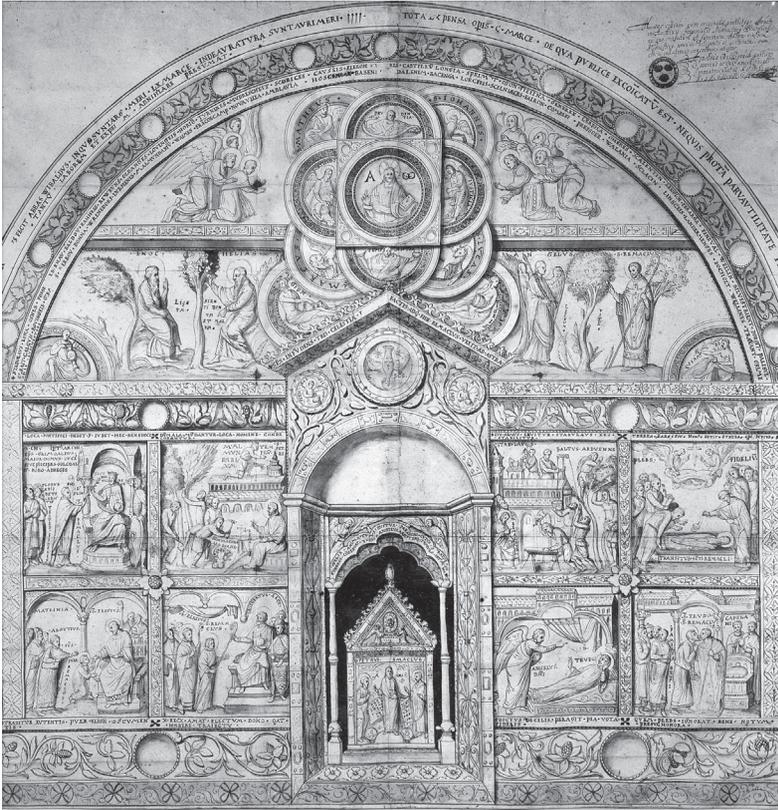


Fig. 1 – Le dessin daté de 1666, attribué au peintre stavelotain Nicolas Hanson, encre de bistre à la plume et au pinceau sur papier, 87,5 x 89 cm. Archives de l'État à Liège, Chambre impériale, n° 1148. © IRPA-KIK, Bruxelles (cliché B169977).

conçu vers 1620³, le projet avorté d'un retable fait de bric et de broc. L'assertion ne me semble pas étayée d'arguments décisifs. J'ai pris dès lors mes distances⁴ sans m'étendre sur le sujet, me réservant d'y revenir lorsque je serais moins plongé dans la perplexité. Je vais le faire ici sans plus attendre. Quant au schéma, découvert voici peu par Laetizia Puccio, chargée de projets de recherche aux Archives de l'État à Liège (fig. 2), je n'avais pas encore suffisamment scruté ses énigmes.

³ *Les bas-reliefs*, p. 1.

⁴ *Les deux dessins*, p. 91.

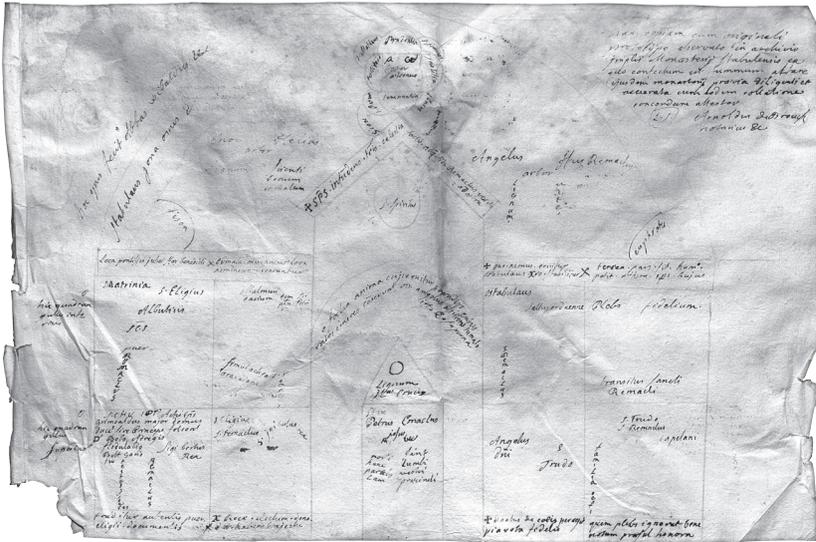


Fig. 2 – Le schéma daté de 1666, anonyme, encre de bistre à la plume et au pinceau sur papier, 23 x 33,5 cm. Archives de l'État à Liège, Chambre impériale, n° 1148. © Archives de l'État à Liège.

Les deux documents en cause sont conservés aux Archives de l'État à Liège. Ils comptent parmi les pièces justificatives d'un procès intenté devant le tribunal impérial de Wetzlar, opposant l'abbaye de Stavelot, représentée par Ferdinand Hozémont, au Conseil ordinaire du prince-évêque de Liège au sujet des droits seigneuriaux de Sclessin et d'Ougnée (Ougrée, sans doute). Le fonds, gravement sinistré lors du bombardement allemand de 1944, a été restauré récemment à l'intervention du Fonds Baillet Latour, géré par la Fondation Roi Baudouin. De sérieuses lacunes y subsistent fort regrettablement. On y cherche en vain, entre autres, un document daté du 27 juillet 1550 qui doit retenir l'attention⁵.

Le dessin porte une attestation signée d'un notaire, Arnold de Brouck : *Hanc copiam cum originali prothotypo asservato in Archivis Imperialis Monasterij Stabulensis ex quo confectum est summum altare ejusdem*

⁵ Dessin authentique, p. 216-218.- Découverte, p. 209.- Chef-d'œuvre virtuel, p. 67-77. Le conflit n'a trouvé son issue qu'en 1768 (M. L. POLAIN, *Recueil des ordonnances de la principauté de Stavelot*, Bruxelles, 1864, p. 433 et 435.- F.-A. VILLERS, *Histoire chronologique des abbés-princes de Stavelot*, t. 1, Liège, 1878, p. 3 ; t. 2, Liège, 1879, p. 16 et 22 ; t. 3, Liège, 1880, p. 258-264).

Monasteri praevia (lire praeivium) diligenti et accurata cum eodem collatione concordare attesto. Ce texte le présente comme une copie parfaitement fiable d'un original conservé dans les archives de l'abbaye de Stavelot. Il lui assigne un *terminus ante quem*, sa propre date, 1666, étant entendu qu'il peut être antérieur de beaucoup. Il voit en lui le modèle de l'ancien autel majeur du monastère, point sur lequel le notaire ne doit pas être cru sur parole.

En 1666, l'autel majeur était à coup sûr le fruit de l'aménagement du *retable d'or* créé par la volonté de l'abbé Wibald (1130-1158) armé à cet effet par la générosité des deux empereurs, celui d'Orient et celui d'Occident. Il avait été restauré en 1626 sur l'ordre du prieur Nicolas Hocht, qui l'avait fait équiper d'un tabernacle, conformément aux prescriptions du concile de Trente⁶. Il a été mis à l'abri du vol en 1734 au plus tard⁷. Il a été sacrifié par les moines au cours de leur émigration⁸.

Le dessin montre le long du bord supérieur de l'arcade sommitale deux longues inscriptions en latin. L'une d'elles énumère les villages donnés à saint Remacle, dont, parmi les derniers, *SCLACIN*, l'un des villages objet du litige. Elle conservait bonne part du poids judiciaire du retable reproduit, le responsable qui a fait joindre au dossier le dessin qui la porte devait en être convaincu⁹. Selon les normes du temps, il n'avait pas tort, opine Nicolas Schroeder¹⁰, qui fait litière des réticences de Susanne Wittekind¹¹ : pareil dessin, ample et soigné comme il l'était, n'était nullement à sa place dans le dossier, estime-t-elle.

⁶ Sources écrites, p. 54.- *Le retable d'or*, p. 384-390.

⁷ S. COLLON-GEVAERT, *Art roman dans la vallée de la Meuse*, 3^e éd., Bruxelles, 1965, p. 74, avec un renvoi sommaire aux *Amusemens des eaux de Spa* (1734). Sans l'aide d'un Spadois, avant-hier l'un de mes élèves, aujourd'hui l'un de mes meilleurs amis, Thierry Marthus, à qui j'exprime ici ma vive gratitude, j'aurais renoncé sans honte à chercher une petite aiguille dans une grosse botte de foin. C'est en page 379 du tome 2 que se trouve le texte : *depuis quelque tems, on avoit caché la table d'or de l'Autel, & la Châsse du Saint pour les mettre à l'abri des Voleurs & des Bohemiens qui rodoient dans le Pais & y faisoient des ravages étranges*. Parallèlement, le tome 2 a été numérisé par la Bibliothèque Ulysse Capitaine (Fonds patrimoniaux de la Ville de Liège) à mon intention de la plus obligeante façon. J'étais loin d'y voir clair en 2020 (*Les deux dessins*, p. 101).

⁸ *Le cheminement*, p. 55-58.- *Le trésor*, p. 75-76.

⁹ *Remarques d'historien*, p. 74-76.

¹⁰ *Remarques d'historien*, p. 73-78. L'auteur croit que le célèbre dessin est de la main du notaire.

¹¹ S. WITTEKIND, *Altar-Reliquiar-Retabel. Kunst und Liturgie bei Wibald von Stablo*, Cologne, 2004, principalement p. 235-247 (cité ci-après *Altar-Reliquiar-Retabel*). En page 241, l'auteur donne au retable une hauteur de près de 4 m, alors qu'en page 236, elle se tient aux chiffres de Joseph Demarteau, 275 x 278 cm (*Orfèvrerie liégeoise*, p. 139). Albert Lemeunier propose 275 x 310 cm (*Autour du retable*, p. 70), alors que le dessin est carré.

Elle le met en rapport avec les restaurations de 1588, mais sans arguments concluants. En tout cas, ce n'est pas du fait du procès qu'il a vu le jour, contrairement à sa copie. Sa raison d'être est à chercher ailleurs.

Le retable lui-même aurait eu évidemment bien plus de poids. Mais il ne pouvait plus être exhibé, cela semble hors de doute. Le témoignage d'Aubert Le Mire, de passage en 1630 au plus tard, est à cet égard éloquent à souhait : le texte lui est rapporté ; son support ne lui est pas montré, à son dépit marqué¹².

L'ouvrage n'avait-il pas pris dès le milieu du XVI^e siècle le chemin du creuset ? C'est du 27 juillet 1550 qu'est datée la plus ancienne des mentions d'archives qui le concernent. Elle n'est connue que par une copie, perdue comme elle, éditée par les soins de Désiré Van de Castele¹³. Elle n'inspire aucune confiance à Hadrien Kockerols : il va jusqu'à se demander si la date a été *mal lue ou volontairement mal lue en lieu et place de 1660*¹⁴. La description, certes hâtive, fait mention des Vertus cardinales ; on les reconnaît au sein du grand médaillon, encore qu'elles n'aient pas là plus d'importance que les quatre Évangélistes et les quatre fleuves du Paradis. Elle mentionne les neuf chœurs des anges ; le dessin en montre neuf, dont huit se répartissent en deux groupes de quatre qui pourraient passer pour des chœurs. Elle donne ainsi un aperçu fort acceptable du retable. Elle le localise au revers de l'autel principal. Elle donne aussi une transcription fidèle de ses inscriptions majeures, dont celle qui mentionnait Sclessin. Elle est au passé¹⁵, si bien qu'elle pousse à penser que l'ouvrage n'existait plus. Mais elle n'exclut aucunement que ses composants aient été conservés.

Chaque fois que les objets de grand prix et de grande taille ont été cachés par prudence, ils ont été démontés, à n'en pas douter ; et le retable de saint Remacle a même dû être dépecé, compte tenu de ses dimensions. Quand ils étaient exhumés, un inventaire était de rigueur. La remise en état pouvait, elle, être reportée à des temps meilleurs.

¹² *Découverte*, p. 212-213.- *La châsse*, p. 299.- *Wibald*, p. 358, n. 48.- *Le retable d'or*, p. 384.

¹³ *Dessin authentique*, p. 218. Voir aussi *Sources écrites*, p. 54, col. 2, *L'abbaye de Stavelot*, p. 35, n. 134, *La châsse*, p. 299, n. 19 et *Wibald*, p. 343. La copie est certifiée exacte par le même notaire ; rien de plus prévisible.

¹⁴ *Découverte*, p. 212.

¹⁵ *Extracti hi duo articuli ex quondam Altari erecto retro summum Altare Ecclesiae Abbatialis Stabulensis deaurato argento elevato ubi insculptae erant...*

La réalisation du dessin et la disparition du retable sont intimement liées, j'en reste convaincu. Mon argumentation se centre sur Dom Nicolas Hocht, élu prieur le 14 octobre 1622 au terme de dissensions sur lesquelles les informations font défaut¹⁶. En 1626, il voit aboutir le projet que lui inspirait l'ambition de faire de l'abbé Poppon un des saints frais émoulus dont le siècle était prodigue : un buste-reliquaire analogue à celui de saint Lambert, créé à l'initiative d'Érard de La Marck au début de son règne, est fourni à l'abbaye de Stavelot par un orfèvre liégeois, Jean Goesin, qui se plaindra hautement par la suite de n'avoir pas touché la totalité de son salaire¹⁷.

Pour rappel, Dom Hocht a fait restaurer, la même année, le *retable d'or*, le plus précieux de ceux qui avaient vu le jour au temps glorieux de l'abbé Wibald¹⁸. L'ouvrage a été pesé lorsqu'il a été restauré à nouveau en 1697 : douze livres d'or, une livre et trois carats seulement d'argent. L'autre retable pouvait en donner soixante marcs (quinze kilos) : IN QVO SVNT ARGENTI MERI LX MARCE, lit-on sur le dessin¹⁹. Désespérément à court de fonds, le prieur s'est résigné à l'envoyer au creuset. Il n'a pas été arrêté par la menace d'excommunication que brandit l'une des deux longues inscriptions latines portées sur le dessin : DE QVA PVBLICE EXCOMMVNICATVS EST NE QVIS PRO TAM PARVA VTILITATE TANTVM LABOREM ET EXPENSAM ADNIHILARE PRESVMAT²⁰. Il devait se sentir à l'abri d'elle, considérant ce qu'il avait décidé de faire du retable sacrifié, et surtout s'il avait pris soin d'en faire prendre, à toutes fins utiles, une reproduction de grand format d'une précision fort inhabituelle, une sorte de mémorial ; peut-être dans la perspective du procès s'il était déjà à l'ordre du jour ; peut-être dans l'espoir de museler les partisans d'une reconstitution.

Cette façon de voir fait surface dès 1883²¹. Elle séduit Jean Yernaux non sans le faire crier au scandale²². Elle est prise en compte par Sophie Balace²³.

¹⁶ *L'abbaye de Savelot*, p. 74 ; voir aussi p. 51, 54 et 95 ; fig. 8 et 35.- *La chasse*, p. 297.- *Le retable d'or*, p. 382.

¹⁷ P. COLMAN, *L'orfèvrerie religieuse liégeoise du XVI^e siècle à la Révolution*, Liège, 1966, (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, Publications exceptionnelles, n^o 2), t. 1, p. 62-63 et 111-113.- *Le retable d'or*, spécialement p. 380-382.

¹⁸ *Le retable d'or*, p. 384-387 (1626 plutôt que 1628 : *ibidem*, p. 385, n. 16 et 18).

¹⁹ *Découverte*, p. 231, n. 538.- *Le retable d'or*, p. 385.- *Chef-d'œuvre virtuel*, p. 71.

²⁰ Utile mise en perspective : Ph. GEORGE, *Maledictio adversus ecclesiae Dei persecutores. À propos d'un ouvrage récent*, dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 73, fasc. 4, 1995, p. 1011-1012.

²¹ *Orfèvrerie liégeoise*, p. 172-174.

²² *L'église abbatiale de Stavelot*, dans *BSAH*, t. 24, 1932, p. 145-146. Il cite et commente le dessin, mais aussi Saumery, sans fournir la référence. Les mots *une grande plaque d'argent doré sur laquelle était gravée la liste des domaines de l'abbaye* sont tirés de la notice sur Wibald (P. L. de SAUMERY, *Les délices du pays de Liège*, t. 3, Liège, 1743, p. 208). Ils remémorent le don, rien de plus.

²³ *Le trésor*, p. 73-74.

Hadrien Kockerols a jonglé avec l'hypothèse, sans craindre d'aller jusqu'à imaginer que les reliefs étaient livrés à l'orfèvre Goesin au fur et à mesure²⁴. Il s'en est écarté sans exposer ses raisons. En définitive, il voyait dans *le premier dessin* ou *protodessin*, comme il le nommait, le projet, non réalisé, d'une *paroi décorative* faite de bric et de broc. Selon lui, il fourmille d'incohérences²⁵. Celles qu'il entend faire constater ne sautent pas toutes aux yeux, c'est le moins que l'on puisse dire. À en juger d'après les accords de formes, le grand tympan en demi-cercle et le polylobe qu'il circonscrit, complété par les médaillons d'angle réservés à deux des fleuves du Paradis, le Fison et le Tigre, ont été conçus ensemble, de même que les deux groupes de quatre anges ; et le contour peu banal du bas du polylobe épouse le sommet de l'édicule. Autant de cohérences incontestables, ce me semble. Rien de pareil, en revanche, entre les huit reliefs et le haut du retable.

Ce constat me conduit à une hypothèse qui tient de la révision déchirante, sans être aussi hardie que celles d'Hadrien Kockerols. La châsse du XII^e siècle a été remplacée vers le milieu du XIII^e par celle qui est venue jusqu'à nous. Elle a alors été récupérée dans toute la mesure du possible au bénéfice d'un saint local, Babolène²⁶. Ses reliefs, dont l'iconographie n'était pas appropriée, ne sont pas allés au creuset. Ils ont été intégrés au retable. Un de ses pignons a conservé sa place en son cœur, moyennant adaptations. Des bandeaux verticaux et horizontaux imitant ceux de l'arc sommital ont formé les raccords. Ils sont d'une saisissante irrégularité²⁷. S'il en est bien ainsi, on doit cesser de voir dans le dessin, comme on le fait communément, l'image fidèle du retable de saint Remacle tel que l'a voulu l'abbé Wibald²⁸.

*Personnellement, j'ai du mal à imaginer un tel programme narratif sur les longs côtés d'une châsse, m'a écrit Sophie Balace*²⁹ sans se priver de jeter le doute sur la châsse de saint Hadelin. Et de souligner la parenté avec le fameux *antependium* de la cathédrale de Milan, que je ne saurais nier. Mais là, pas l'ombre d'une incohérence.

²⁴ *Le retable d'or*, p. 383, n. 10. Voir aussi *La châsse*, p. 304-306, en particulier fig. 4.- *Wibald*, p. 340-345, en particulier fig. 2-2. Le lecteur qui distingue mal les châsses et les retables en cause a peine à suivre sa pensée. Voir encore *Les deux dessins*, p. 91.

²⁵ *Découverte*, p. 220-221, p. 232-234 et *passim*.- *La châsse*, p. 296-308.- *Wibald*, p. 341, fig. 2-1.- *Le retable d'or*, p. 383, fig. 2.- *Les bas-reliefs*, p. 1. Téméraire ? (*Chef-d'œuvre virtuel*, p. 76). Provocateur, assurément.

²⁶ *Wibald*, p. 346.- *Le trésor*, p. 73-74.

²⁷ *Les deux dessins*, p. 99. Faut-il déceler en eux force subtilités (*Altar-Reliquiar-Retabel*, p. 240, n. 53 et p. 241) ? Je me permets d'en douter.

²⁸ *Les deux dessins*, p. 96-99.

²⁹ Courriel du 5 avril 2022. Telle n'était pas sa conviction en 2014 : *Le trésor*, p. 76.

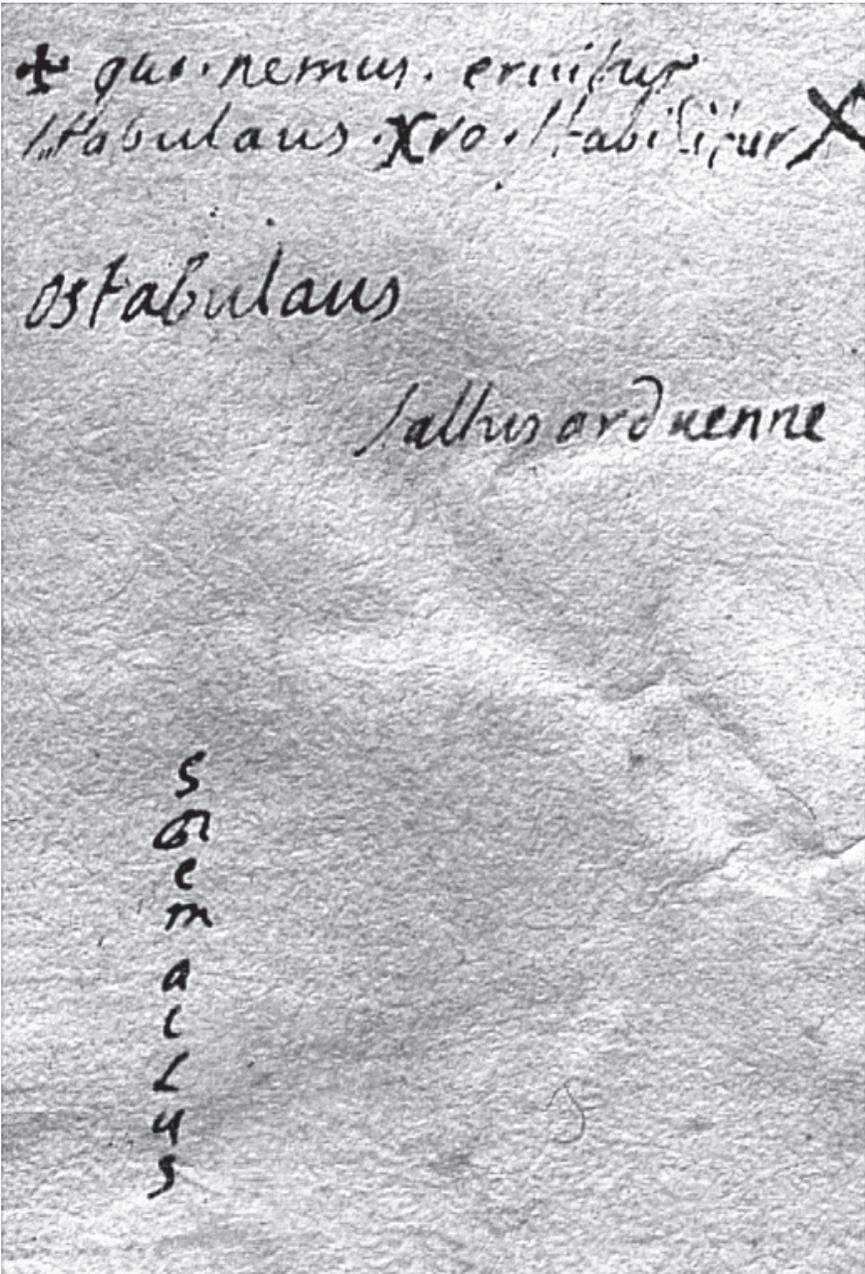


Fig. 3 – Détail de la fig. 2 montrant la cacographie *ostabvlavs*.
© Archives de l'État à Liège.



Fig. 4 – Détail de la fig. 1.
© IRPA-KIK, Bruxelles (cliché B130138).

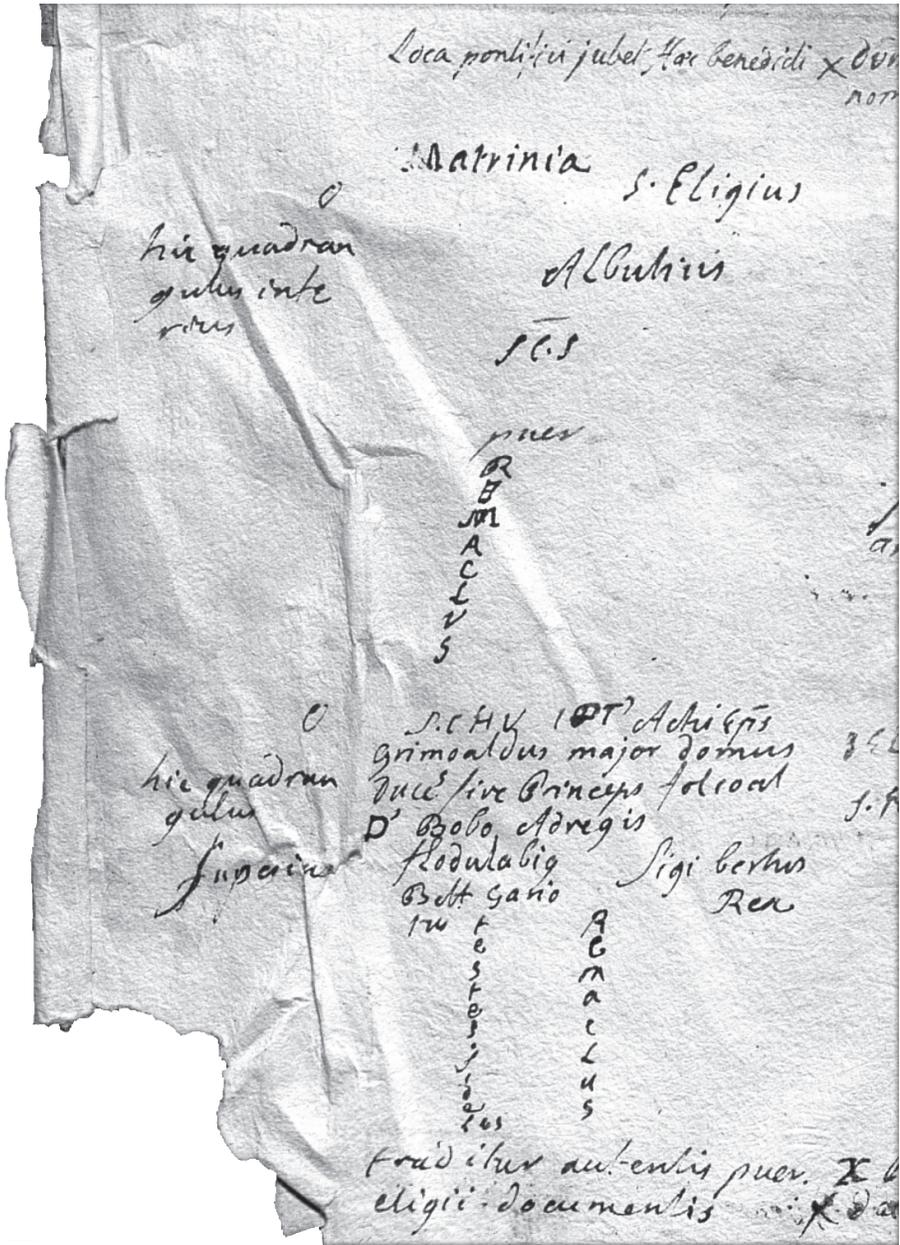


Fig. 5 – Détail de la fig. 2 correspondant aux scènes 1 et 5 superposées à l'envers et la double annotation marginale correctrice.



Fig. 6 – Détail de la fig. 1 montrant les scènes 1 et 5 superposées.
© IRPA-KIK, Bruxelles (cliché B130137).

Les dimensions des reliefs ont été évaluées. Ils n'avaient pas moins de 45 cm de côté. Ce n'est pas du tout « le même gabarit » que pour ceux de la châsse de saint Hadelin : ils tournent autour de 22 cm de haut et 32 de large. Mais Wibald était assurément homme à voir grand.

Le médaillon du Christ bénissant, hélas perdu à jamais, avait un diamètre de 35 cm environ, *de loin le plus grand émail mosan connu*³⁰. Mais s'agissait-il bien d'un émail ? Hadrien Kockerols est le seul à en douter³¹, que je sache. Je me sens fort tenté de lui donner raison. Le retable de saint Remacle n'était sans doute pas orné à profusion d'émaux champlevés de la plus haute qualité. Cela n'est prouvé que pour les deux petits médaillons *Fides* et *Operatio*, miraculeusement venus jusqu'à nous³². Ce sauvetage est-il purement accidentel ? Une réutilisation a pu être envisagée. Quant aux deux bandelettes qui ont échappé au creuset elles aussi³³, c'est sans doute par accident.

Il reste à se pencher sur le schéma (fig. 2). Il n'est pas de la main d'un dessinateur digne de ce nom, mais bien d'un scribe, d'un scribouillard, plutôt. Je n'aurais donc pas dû lui garder le nom de « petit dessin ». Ce n'est même pas une esquisse et il n'a presque rien d'une reproduction. Son modèle perdu n'a pu avoir qu'une fonction : visualiser l'assemblage ou le réassemblage d'éléments existants. Ce n'est certes pas à l'intention de l'orfèvre chargé d'incorporer les reliefs au retable qu'il a vu le jour. On ne saurait croire que pareil griffonnage ait été conservé religieusement à travers les siècles, si bien qu'il ait pu être copié en 1666.

On y lit la même attestation notariale que sur le dessin, à ceci près que là où celui-ci porte le sceau du notaire, on a *L.S.*, les initiales de *locus sigilli* (lieu du sceau). Elle a quelque chose d'expéditif, de négligé. La reproduction est-elle soigneuse et précise, comme le notaire s'en montre certain ? Dans une large mesure, tout au plus, la démonstration n'est plus à faire. L'inscription cruciale est réduite à son début, si bien que la mention de Sclessin n'apparaît pas. Sa présence dans le dossier s'explique donc encore moins que celle du dessin, selon la mentalité d'aujourd'hui en tout cas.

³⁰ *Autour du retable*, p. 70 : un diamètre de 35 cm environ, *de loin le plus grand émail mosan connu*.

³¹ *L'antependium, passim*.

³² *Chef-d'œuvre virtuel*, p. 69.

³³ B. VAN DEN BOSSCHE, *Le trésor de l'église Saint-Sébastien à Stavelot*, Stavelot, 1991, p. 9-10, A1.- *Découverte*, p. 232.- *Autour du retable*, p. 65-66.- *Wibald*, p. 345, n. 25 et p. 346, fig. 2-3.- *Chef-d'œuvre virtuel*, p. 69, 73, col. 2 et 74, col. 1.

Il n'a pas été fait d'après le retable, mais bien d'après le dessin venu jusqu'à nous ou d'après son prototype perdu, qui pouvait tendre le même piège. La bévue dont OSTABVLAVS (fig. 3 et 4) est le résultat³⁴ en est la preuve.

Deux annotations se lisent dans la marge, au bord gauche : *hic quadrangulus inferiorius* (ici le carré du bas) à côté du panneau logé dans la rangée supérieure et *hic quadrangulus superiorius* (ici le carré du haut) à côté du panneau logé dans la rangée inférieure (fig. 5 et 6)³⁵. Elles demandent l'interversion de deux des panneaux de la vie de saint Remacle. Celui qui montre le roi Chilpéric comblant le saint de biens a permuté par erreur avec celui qui montre Remacle jeune confié par ses parents à saint Éloi. Le scribe n'avait pas compris, au départ, que le récit hagiographique devait commencer dans la série du bas, au niveau du sol, et monter vers la sphère céleste³⁶. Le prototype de ce schéma a donc été brossé dans la perspective de la recreation *ne varietur* du retable. Quant à l'absence des trois médaillons au fronton de l'édicule, elle peut assurément s'expliquer par la négligence³⁷.

Le prototype perdu de ce schéma a-t-il connu un début de réalisation³⁸ ? Il a bien plus probablement été mis au rancart, la volonté du prieur Hocht s'étant imposée. Il doit dater de 1626 tout comme celui du dessin³⁹. Selon toute probabilité, ils ont été conservés l'un et l'autre dans les archives de l'abbaye jusqu'à la Révolution.

Le dessin venu jusqu'à nous est la copie d'un projet à dater des environs de 1610-1620, qui rassemblait diverses épaves en vue d'en former un *nouveau retable*, une *paroi décorative*, un *monument pariétal*, Hadrien Kockerols s'en est persuadé. À mes yeux, c'est plutôt la copie d'un prototype qui reproduisait aussi fidèlement que possible le retable de saint Remacle, sacrifié en 1626 au plus tard ; non pas tel qu'il était à l'origine, mais bien tel qu'il avait été aménagé vers 1263.

Le schéma, quant à lui, est sans doute la copie d'un projet de restitution *ne varietur*. Il a connu un début de réalisation, selon lui ; selon moi, il a été abandonné purement et simplement. Je n'ai pas plus que lui la preuve

³⁴ *Les deux dessins*, p. 96.

³⁵ *Découverte*, p. 235.

Sophie Balace m'a bien aidé à y voir clair (courriel du 5 avril 2022).

³⁶ Contrairement à la conviction d'Hadrien Kockerols : *Découverte*, p. 235.

³⁷ *Découverte*, p. 235.- *Le retable d'or*, p. 382.

³⁸ Le prototype du dessin est à dater des environs de 1610-1620, serine Hadrien Kockerols. Il n'en fournit nulle part la preuve.

irréfutable de ce que j'avance, j'en suis bien conscient. La vérité va rester hors d'atteinte, c'est à craindre. À défaut d'elle, la vraisemblance est à traquer obstinément⁴⁰.

Sigles et abréviations bibliographiques

BIAL *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*

BSAH *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*

BVL *Bulletin de la Société royale Le Vieux Liège*

L'abbaye de Stavelot = Cl. PASCAUD, *L'abbaye de Stavelot, I. Histoire et représentations des édifices*, Namur, 2013, (Études et documents. Archéologie, 25).

Altar-Reliquiar-Retabel = S. WITTEKIND, *Altar-Reliquiar-Retabel. Kunst und Liturgie bei Wibald von Stablo*, Cologne, 2004.

L'antependium = H. KOCKEROLS, *L'antependium de Stavelot (1150) et le médaillon de l'Agnus Dei. Observations sur la Vie des Formes*, dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. 95, 2022, p. 118-145.

Autour du retable = A. LEMEUNIER, *Autour du retable de saint Remacle de Stavelot*, dans *Wibald en questions. Actes du colloque* (A. LEMEUNIER et N. SCHROEDER dir.), Stavelot, 2010, p. 59-78.

Les bas-reliefs = H. KOCKEROLS, *Les bas-reliefs des arbres du Paradis au retable de saint Remacle. Iconographie d'un monument disparu*, dans *BVL*, t. 18, n° 367-368, 2019-2020, p. 1-15.

La châsse = H. KOCKEROLS, *La châsse de saint Remacle que fit Wibald de Stavelot*, dans *BVL*, t. 17, n° 358-359, 2017, p. 295-308.

Chef-d'œuvre virtuel = Ph. GEORGE, *Le retable d'autel de l'abbatiale de Stavelot, chef-d'œuvre virtuel de l'art mosan*, dans *Trésors de procédure* (L. PUCCIO dir.), Bruxelles, 2019, p. 67-77.

⁴⁰ Mes remerciements les plus vifs à Philippe George, qui a bien voulu assumer de nouveau le rôle ingrat de lecteur exigeant, bien motivé par l'étude interdisciplinaire qu'il a annoncée (*Chef-d'œuvre virtuel*, p. 67). Merci aussi à Sophie Balace, ouverte comme personne à la *disputatio*, et à Hadrien Kockerols, même si nos longs échanges ont dégénéré en dialogue de sourds. Merci enfin à la vigilante éditrice de ce volume, Monique Merland.

Le cheminement = S. BALACE, *Le cheminement du patrimoine et la dispersion du trésor*, dans *Wibald de Stavelot. Abbé d'Empire* (A. LEMEUNIER dir.), Stavelot, 2009, p. 55-58.

Découverte = H. KOCKEROLS, *Découverte d'un second dessin du retable de Saint Remacle à Stavelot*, dans *Orfèvrerie septentrionale XII^e et XIII^e siècle. L'œuvre de la Meuse II*, Liège, 2016, (Feuillets de la cathédrale de Liège), p. 209-235.

Dessin authentique = D. VAN DE CASTEELE, *Dessin authentique du retable en argent doré que l'abbé Wibald fit faire pour l'abbaye de Stavelot*, dans *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie*, t. 21, 1882, p. 213-236.

Les deux dessins = P. COLMAN, *Les deux dessins du retable de Wibald, abbé de Stavelot-Malmedy*, dans *BIAL*, t. 124, 2020, p. 91-102.

Orfèvrerie liégeoise = J. DEMARTEAU, *Orfèvrerie liégeoise du XII^e siècle : le retable de Saint Remacle à Stavelot*, dans *BIAL*, t. 17, 1883, p. 35-40.

Remarques d'historien = N. SCHROEDER, *Remarques d'historien sur le retable de saint Remacle*, dans *Wibald en questions. Actes du colloque* (A. LEMEUNIER et N. SCHROEDER dir.), Stavelot, 2010, p. 73-78.

Le retable d'or = H. KOCKEROLS, *Le retable d'or de Stavelot œuvre du prieur Nicolas Hocht*, dans *BVL*, t. 17, n° 360-361, 2017, p. 380-390.

Sources écrites = Cl. PASCAUD, *L'œuvre architecturale et artistique à travers les sources écrites*, dans *Wibald en questions. Actes du colloque* (A. LEMEUNIER et N. SCHROEDER dir.), Stavelot, 2010, p. 53-56.

Le trésor = S. BALACE, *Le trésor de l'Abbaye de Stavelot vers 1250*, dans *À la recherche d'un temps oublié*, Actes du colloque, Stavelot, 2014, p. 73-78.

Wibald = H. KOCKEROLS, *Wibald, abbé de Stavelot (1130-1158), les reliques et les reliquaires*, dans *BVL*, t. 17, n° 360-361, 2017, p. 335-379.

